

Cela serait plutôt du ressort d'une société artistique, patronnée par le gouvernement. Mais si la période de crise que nous traversons nous force à remettre à d'autres temps un projet aussi patriotique, n'avons-nous pas sous la main un moyen de prouver aux étrangers qui visitent notre pays que nous nous souvenons de ceux qui furent les pionniers, les défenseurs et les sauveurs de notre race en Amérique? Nos arpenteurs-géomètres ne cessent chaque année de mesurer et d'ouvrir à la colonisation d'immenses territoires. Réagissons de toutes nos forces contre la déplorable manie qui a trop prévalu dans le Bas-Canada de donner des noms exotiques à des cantons destinés à la population française, et applaudissons aux nobles efforts que certains officiers intelligents et instruits ne cessent de faire contre cet envahissement, depuis que la Province de Québec est devenue autonome.

En ouvrant la publication officielle intitulée *Guide du colon pour 1877*, je suis tombé par hasard sur les pages 17 et 18. Elles sont consacrées à l'agence des terres de la Couronne de la Chaudière, comté de Beauce. Cette agence se composait alors de vingt-cinq cantons, dont un certain nombre d'acres était arpenté, mais n'avait pas été concédé. De ces vingt-cinq cantons, vingt-un portent des noms anglais, deux des noms allemands, deux des noms français ! Pourtant les célébrités françaises ne manquent pas autour de nous, et nous devrions être fiers de pouvoir donner leurs noms à des portions de cette terre qu'elles ont aimée, qu'elles ont enrichie, pour laquelle la plupart ont versé leurs larmes et répandu leur sang. N'est-ce pas notre pays qui, en 1612—à l'exception du Port-Royal, resté la propriété de Poutrincourt—appartenait tout